

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNE 2022-2023



Article 1 : Catégories

Le championnat « jeunes » est ouvert aux clubs affiliés à la FFTT. Il est organisé selon deux groupes bien distincts :

1. Un groupe A réservé aux benjamins, minimes, cadets et juniors, dont le classement lors de l'inscription de l'équipe, est inférieur ou égal à 800 points.
2. Un groupe B réservé aux poussins, benjamins, minimes et cadets, dont le classement, lors de l'inscription de l'équipe, est inférieur ou égal à 550 points.

Article 2 : Composition des équipes

- Les équipes sont composées de 2 joueurs ou joueuses répondant aux conditions de l'article 1.
- Il est possible de faire disputer le double par 2 autres joueurs, répondant aux conditions de l'article 1. En tout état de cause, les 2 simples seront disputés par les 2 mêmes joueurs.
- On doit retrouver l'un des joueurs figurant sur la feuille de match de la première journée lors des journées suivantes.
- Tout jeune qui participera à 1 rencontre sous un nom d'emprunt se verra infliger une sanction déterminée par la commission sportive compétente et les équipes "jeunes" du club concerné seront disqualifiées.

Article 3 : Composition des groupes

- En début de saison, pour les deux groupes A et B, 1 ou plusieurs poules, suivant le nombre d'équipes engagées, en D1, D2 et D3. (Poule de 3 équipes)
- La composition des poules de D1, D2 et D3 se fera au regard de la somme des classements des 2 meilleurs joueurs lors de l'inscription de l'équipe, en début de saison.

Article 4 : Déroulement de la compétition

- Ce championnat se déroulera sur 5 journées, réparties de novembre 2022 à mai 2023.
- Les rencontres se dérouleront par regroupement de 3 équipes sur un même lieu. Ne nécessite que 2 tables. Les regroupements se feront **dans le club « numéro 1 » de la poule et ce pour chaque journée. Merci de spécifier sur le bordereau d'inscription si vous ne disposez pas, régulièrement de votre salle. Dans ce cas le regroupement s'effectuera dans le club de l'équipe « numéro 2 » de la poule.**
- Début de la rencontre, le samedi à 14h30.
- Des montées et descentes après chaque journée.
- Une cotation, type critérium fédéral, sera mise en place pour obtenir un classement général à l'issue de chaque journée (D1 points A, D2 points B et D3 points C).
- Après chaque journée, de nouvelles équipes pourront s'inscrire et seront placées en D3.
- Une journée « finales » pourrait être organisée, si le calendrier le permet, en juin.
- Avec l'accord du responsable de l'épreuve et des clubs concernés, il est possible de décaler le jour de la rencontre.

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNE 2022-2023

Article 5 : Déroulement des rencontres

- Les équipes seront composées de 2 joueurs désignés A1-A2 pour le club A / B1-B2 pour le club B / C1-C2 pour le club C.
- L'ordre des rencontres, dans le tableau ci-dessous :

1. Rencontre 1 = R1 (elle oppose le club A au club B)
2. Rencontre 2 = R2 (elle oppose le club A au club C)
3. Rencontre 3 = R3 (elle oppose le club B au club C)
4. Au sein de chaque rencontre simple 1 (S1), simple 2 (S2) simple 3 (S3), simple 4 (S4)

Rencontre	Match 1	Arbitre	Match 2	Arbitre
R1	S1 : A1-B1	Club C	S2 : A2-B2	Club C
R2	S1 : A1-C1	Club B	S2 : A2-C2	Club B
R3	S1 : B1-C1	Club A	S2 : B2-C2	Club A
R1	Double A / B	Club C		
R2	S3 : A1-C2	Club B	S4 : A2-C1	Club B
R3	Double B / C	Club A		
R1	S3 : A1-B2	Club C	S4 : A2-B1	Club C
R2	Double A / C	Club B		
R3	S3 : B1-C2	Club A	S4 : B2-C1	Club A

Article 6 : Brûlage

- Il convient de considérer la hiérarchie et de raisonner comme le championnat adulte groupe A puis groupe B.
- Un joueur du groupe B (sauf les poussins) peut participer une fois, au plus, à une rencontre dans le groupe A, faute d'être brûlé comme les adultes s'il joue 2 matchs.
- La numérotation des équipes d'un même club suit la réglementation du championnat adulte. L'équipe 1 sera l'équipe évoluant au niveau le plus élevé, en commençant par le groupe A, puis le B. A la suite des montées / descentes entre chaque journée, les numéros des équipes d'un même club pourraient être inversés.
- Il n'existe pas de brûlage entre le championnat jeunes et le championnat seniors masculin et féminin.

Article 7 : Equipe incomplète et forfaits

- Il est possible, en cas d'effectif insuffisant de créer (avec l'accord du responsable départemental du championnat jeune) une entente avec un autre club.
- Pour éviter les forfaits sur une journée, on donne la possibilité de compléter l'équipe, sur place avec un joueur de l'un des 2 clubs présents. Cependant, le match sera perdu par l'équipe.
- Si, malgré cette souplesse, une équipe devait déclarer forfait, et en ayant prévenu le responsable, l'équipe descendra de division.
- **En cas de forfait "non excusé" ou de 2 forfaits excusés consécutifs ou pas, l'équipe sera exclue de la compétition** mais pourra se ré inscrire pour les journées suivantes moyennant les frais d'engagement.

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNE 2022-2023

Article 8 : Tenue

- Tous les participants devront être en tenue sportive : short, maillot, chaussures de sport sous peine d'exclusion.

Article 9 : Engagement

- Les engagements des équipes ainsi que leur composition devront parvenir au responsable du département du « Championnat Jeunes » accompagné du règlement.
- La date d'inscription ne pourra être dérogée
- **Droit d'inscription = 20.00€ par équipe.**
- **Possibilité d'inscrire de nouvelles équipes après chaque journée, en respectant un délai de 2 semaines avant la date de la journée suivante. Droit d'inscription 15.00€ pour l'ensemble des journées restantes et, si elle a lieu, la journée « finales ».**

Article 10 : Licence

- Tous les joueurs participant au championnat par équipes jeunes doivent être licenciés FFTT au titre de l'association qu'ils représentent. Licence traditionnelle ou licence promotionnelle (qui sera transformée en licence traditionnelle).

Article 11 : Feuilles de rencontres

Les feuilles de rencontres, dès le lendemain, seront saisies ou transmises :

- 1) Préparer au préalable les classeurs sous Girpe ainsi que les fiches de parties. Voir avec les clubs qui se déplacent si, la veille de la rencontre, s'ils sont en mesure de donner la composition de leur équipe.
- 2) Les résultats (sets et score final) seront saisies (remontés) sur SPID, comme pour le championnat départemental masculin.
- 3) Le club recevant « remonte » dans SPID les 2 rencontres auxquelles il a participé et le club en deuxième position dans la poule « remonte » la rencontre qui l'a opposée au club en position 3 dans la poule avec son pass-équipe.
- 4) En cas d'impossibilité de saisie sur Spid, merci de m'envoyer, par mail une copie de la feuille de rencontre ou de me la faire parvenir à mon adresse postale :
SUZANNE Jimmy 2, Impasse du Muret. Hameau de Cléry. 27700 Les Andelys

Pour toute demande de précision vous pouvez me contacter :

☎ : 02 32 21 18 06 ou 06 80 89 84 17. @ : champjeune27@gmail.com

Ou contacter Stéphane Devriese : 06 24 87 24 75. @ : <mailto:s.devriese@caldea.pro>

Les dates des journées de championnat :

1. Samedi 19 novembre 2022
2. Samedi 10 décembre 2022
3. Samedi 21 janvier 2023
4. Samedi 04 mars 2023
5. Samedi 13 mai 2023
6. Journée « Finales », 10 juin 2023.

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNE 2022-2023

- Pour « nos tout petits » 4-7 ans, je vous rappelle que le comité organise des après-midi « Festi-ping » sous la houlette de [Jean-Claude DAVERTON](#) et de [Julie PESNEL](#) :
 1. A Pacy le samedi 12 novembre 2022
 2. Si un club est intéressé, merci de le faire savoir à Jean-Claude, dans le cas contraire, ce sera certainement à Vernon le samedi 27 mai 2023.
- Un tournoi individuel 505, (classement au début de chaque phase inférieur ou égal à 505), sera proposé sans droit d'inscription :
 1. Samedi 22 octobre 2022, lieux à définir.
 2. Samedi 14 janvier 2023, lieux à définir.
 3. Règlement : sur le principe du critérium. Poules de 3 joueurs au départ puis intégration dans un tableau KO pour permettre le maximum de matchs et classement intégral.
- Les interclubs départementaux, droits d'inscription par équipe 10.00€ :
 1. Le samedi 01 avril 2023, lieu à définir
 2. Règlement à venir.
 3. Possibilité d'inscrire 1 jeune et le responsable de l'épreuve tentera de trouver un partenaire pour ce joueur.
- Si nous trouvons un créneau dans le calendrier sur le mois de juin 2023, possibilité d'organiser un tournoi de « doubles ».
- **La saison dernière, il y a eu des « ratés » au niveau des remontées des résultats dans Spid, je vais régler le problème et toutes les épreuves de championnats jeune (tournoi 505, Interclubs départementaux et finales championnat jeune) seront saisies et remontées dans Spid. Merci de votre compréhension.**